TARIFICATION
DES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES
PARTICULIERS

Tarifs exprimés en F. CFP,
avec le détail des montants Hors Taxe (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC)*
Applicables au 1er février 2020

Catalogue général disponible en agence sur simple demande et sur www.bnc.nc
* TSS : 5% depuis le 01/04/2006, CCS : 2% depuis le 01/01/2015, IRCDC 8% depuis le 31/12/1993,
TOF 6% depuis le 01/03/1990. Les taxes indiquées sont susceptibles de varier en fonction des évolutions de la fiscalité,
et notamment en raison de l'entrée en application de la TGC

Banque de
Nouvelle Calédonie

BANQUE DE NOUVELLE CALEDONIE S.A. au capital de 12.097.944.000 F. CFP– RCS Nouméa 74B047688 – Ridet 047 688 001– Siège social : 10, avenue du Maréchal Foch – BP L3 – 98849 Nouméa Cedex – Nouvelle-Calédonie. Intermédiaire en assurances – Immatriculée au RIAS sous le n° NC180001. Tél : (687) 25.74.00 – contact@bnc.nc – Décembre 2020

www.bnc.nc
Suivez-nous Banque de Nouvelle Calédonie

Banque de Nouvelle Calédonie

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous détenez un compte de dépôt à la Banque de Nouvelle Calédonie et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.
La Charte signée par notre Groupe ainsi que par l'ensemble des banques prévoit la signature d'une Convention de compte de dépôt avec l'ensemble de nos clients.
La Convention de compte de dépôt vous indique les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. La mise à disposition de cette convention vous permet de mieux connaître vos droits et vos obligations à l'égard de la Banque de Nouvelle Calédonie.
Si votre Convention de compte ne vous a pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer gratuitement sur simple demande auprès de votre conseiller habituel. N'hésitez pas à la lui demander à l'occasion de votre prochain rendez-vous ou de votre prochaine visite en agence.
En complément de la Convention de compte, nous mettons à votre disposition, en libre-service dans votre agence et en libre accès sur notre site Internet www.bnc.nc, les conditions et tarifs de nos services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers à compter du 1er février 2020.

C.GLORIEUX
Directeur Général

Dates de valeurs appliquées aux opérations :

Les dates de valeur sont exprimées en jours ouvrés : du lundi au vendredi, hors jours fériés et jours non travaillés par les banques

ESPECES

Versement espèces.....Jour opération
Retrait espèces.....Jour opération

CARTES

Paiement par carte
- achat – cartes à débit immédiat .....Jour opération
- achat – cartes à débit différé.....Fin de mois
- retrait espèces (toutes cartes) .....Jour opération

CHEQUES

Remise chèque sur place avant 12h .....Jour opération
Remise chèque sur place après 12h.....+ 1 jour

Remise chèque hors place € ou F. CFP
- encaissement (métropole et Wallis et Futuna (autres que BWF)) .....+ 25 jours
- encaissement (Polynésie) .....+ 25 jours
- encaissement (autres DOM-TOM).....+ 25 jours
- escompte.....Jour opération

Remise chèque hors place €
- encaissement étranger : suivant crédit du correspondant, un mois à titre indicatif

Remise chèque en devises avec change : .... + 2 jours après le crédit du correspondant

VIREMENTS

Virement émis.....Jour opération
Virement émis par un compte en devises dans la même monnaie.....Jour opération
Virement émis en faveur de soi-même.....Jour opération
Virement reçu.....Jour opération
Virement reçu en devises payé en F. CFP.....+ 2 jours

Autres opérations en devises .....Voir catalogue

PRELEVEMENTS

Prélèvement payé.....Jour opération

DIVERS

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
Abonnement à des services de banque à distance "Lagon" *	**Gratuit**	**Gratuit**	
Abonnement à des services de banque à distance "Récif" *	70	74	Par mois (dès le 01/02/2020), soit pour information 888 F. CFP TTC / an Accès à l'option virement local (XPF).
Abonnement à des services de banque à distance "Récif +"*	505	535	Par mois, soit pour information 6 420 F.CFP TTC / an Accès aux options de virement externe (XPF et Euro) et de virement permanent.
Abonnement à des services de banque à distance "Océan" *	1 010	1 071	Par mois, soit pour information 12 852 F. CFP TTC / an Accès aux options de virement externe et de virement international.
** Hors du coût du fournisseur d'accès internet*			
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	ND	ND	
Tenue de compte	735	779	par trimestre, soit pour information 3 116 F. CFP TTC / an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat Visa)	4 740	5 024	par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé Visa)	4 740	5 024	par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique Visa)	3 490	3 699	par an (à/c du 01/10/ 2018)
Retrait d'espèces (cas de retrait en F. CFP à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) (en NC, dans les villes/villages où la BNC dispose de DAB)	129	137	par retrait
Virement (cas d'un virement local ouSEPA-COM-Pacifique occasionnel)	407	431	par virement (Gratuit avec un abonnement à des services de banque à distance Récif, Récif + et Océan)
Frais par virement occasionnel (vers un autre établissement bancaire de métropole ou des DOM TOM)	1 240	1 314	par virement (Gratuit avec un abonnement à des services de banque à distance Récif + et Océan)
Prélèvement (frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement (local)	422	447	Par prélèvement
Frais par paiement d'un prélèvement (local)	**Gratuit**	**Gratuit**	
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA-COM-Pacifique)	1 571	1 665	Par prélèvement
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA-COM-Pacifique)	100	106	par prélèvement
Commission d'intervention	940	996	par opération par jour, plafonné à 10 600 F. CFP TTC par mois

Banque de Nouvelle Calédonie

SOMMAIRE

	Page
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	
► Ouverture, transformation, clôture	4
► Relevés de compte	4
► Tenue de compte	4
► Services en agence	4
BANQUE A DISTANCE	5
VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT	
► Cartes	6
► Virements	7
► Prélèvements et TIP	7
► Chèques	8
OFFRE GROUPEE DE SERVICES	
► Service bancaire de base	9
► GPA (Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque)	9
IRREGULARITES ET INCIDENTS	
► Commission d'intervention	10
► Opérations particulières	10
► Incidents de paiement	10
► Incidents sur les crédits	11
DECOUVERTS ET CREDITS	
► Découverts	12
► Crédits à la consommation	12
► Crédits immobiliers	12
► Autres crédits	12
► Crédit bail et LOA	12
► Frais divers de crédits	12
EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
► Epargne bancaire	13
► Placements financiers	13
ASSURANCES ET PREVOYANCE	14
OPERATIONS INTERNATIONALES	
► Comptes en devises	15
► Opérations au guichet	15
► Virements à destination ou reçus de l'étranger	15
► Opérations chèques Import/Export	16
LES JEUNES	
► Compte de dépôt	17
► Banque à distance	17
► Opérations internationales	17
► Epargne bancaire	17
► Crédits	17
► Incidents	17
► Forfait START	17
LES ADHERENTS AUX COMITES D'ENTREPRISE	17
RESOUDRE UN LITIGE	18

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE			
Ouverture d'un compte de dépôt	**Gratuit**	**Gratuit**	
Clôture d'un compte de dépôt	**Gratuit**	**Gratuit**	
Dénonciation d'un compte joint	4 210	4 463	
Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous occupons du transfert de tous vos virements et prélèvements. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur notre site internet www.bnc.nc			
Service à la mobilité	**Gratuit**	**Gratuit**	
Mise en place des autorisations de prélèvements et ordres de virements permanents	**Forfait**	**Forfait**	Frais de mise en place de prélèvement à destination d'un compte ouvert dans une autre banque
RELEVES DE COMPTE			
Relevé mensuel - trimestriel - semestriel - annuel	**Gratuit**	**Gratuit**	
Envoi de relevé journalier	4 400	4 664	Cotisation trimestrielle
Envoi de relevé hebdomadaire	2 390	2 534	
Envoi de relevé décadaire	2 050	2 173	
Envoi de relevé par quinzaine	1 400	1 484	
TENUE DE COMPTE			
Tenue de compte	735	779	Frais perçus par la banque pour la gestion du compte. Cotisation trimestrielle
Tenue de compte inactif	900	954	Plafond annuel des frais et commissions de toute nature prélevés sur les comptes inactifs (sans mouvement depuis 12 mois)
SERVICES EN AGENCE			
Versement d'espèces			
Versement d'espèces dans l'espace libre service	**Gratuit**	**Gratuit**	Le compte est crédité du montant du versement d'espèces
Retrait d'espèces			
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (retrait Tempo) effectué dans une agence non détentrice du compte	857	908	Le compte est débité du montant du retrait d'espèces, effectué sans émission de chèque, dont le décaissement est réalisé au guichet de l'agence
Edition à la demande			
Relevé d'Identité Bancaire - RIB	**Gratuit**	**Gratuit**	
Relevé de compte édité à la demande	860	912	D'un jour à un mois, par mois ensuite
Avis d'opération	2 060	2 184	Facturation trimestrielle
Edition d'une échelle d'intérêts	2 060	2 184	
Edition d'un relevé de compte clos	1 640	1 738	A la demande du client, par mois et par compte
Location de coffre-fort			
Caution de location d'un coffre-fort	41 000	43 460	Une fois, à la souscription du contrat de location
Frais de location de coffre-fort (11.0 x 33 x 48)	8 240	8 734	Cotisation annuelle. Le compte est débité des frais de location d'un coffre fort
Frais de location de coffre-fort (16.5 x 33 x 48)	9 780	10 367	
Frais de location de coffre-fort (30.0 x 33 x 48)	13 390	14 193	
Frais de location de coffre-fort (33.0 x 33 x 48)	17 000	18 020	
Frais de location de coffre-fort (66.0 x 33 x 48)	25 750	27 295	
Effraction de coffre-fort			
Effraction de coffre-fort	Selon devis	Selon devis + TOF 6%	Sur demande du locataire du coffre Frais réels de l'effraction, selon devis, augmentés des frais d'intervention
Intervention pour ouverture d'un coffre-fort	15 915	16 870	En l'absence du locataire
Recherches			
Frais de recherche de documents (pour une opération datant de moins de 3 mois)	3 060	3 244	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la recherche et l'édition, à la demande du client, de documents . S'applique à toutes recherches, y compris pour les recherches effectuées suite à une contestation injustifiée Frais d'expédition en sus
Frais de recherche de documents (pour une opération datant de plus de 3 mois)	5 600	5 936	
Frais de recherche de documents (pour plusieurs opérations)	Sur devis	Sur devis + TOF 6%	
Frais de recherche sur opération par carte	3 150	3 339	
Attestations et relevés divers			
Renseignements à des établissements financiers ou assimilés	3 060	3 244	Par courrier, fax ou e-mail
Attestations diverses	3 060	3 244	Par lettre
Lettre d'honorabilité ou de notoriété	3 060	3 244	Par lettre
Attestation annuelle d'intérêts sur crédit immobilier	3 060	3 244	Fournie à la demande du client Quel que soit le nombre de lettres pour une même racine client
Frais de copies supérieures à 10 pages	2 000	2 120	Forfait
Frais pour décompte détaillé des sommes à payer en cas de remboursement anticipé	3 700	3 922	
Frais d'expédition			
Port simple	Frais réels	Frais réels	
Envoi par courrier, fax ou e-mail pour confirmation d'opération	200	212	
Courrier en recommandé	1 571	1 665	
Courrier en recommandé par service express	3 000	3 180	
Successions			
Ouverture de dossier en succession	20 476	21 705	Par dossier
Gestion de dossier en succession	8 571	9 085	Par compte et par an

BANQUE A DISTANCE

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.).
Le compte est débité des frais perçus par la banque au titre de l'abonnement à son offre de services de banque à distance

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
Via téléphone et mobilis			
Abonnement à des services de banque à distance (BANKOPHONE)	**Gratuit**	**Gratuit**	Hors coût de la communication locale facturée par le prestataire extérieur
Coût d'un contact BANKOPHONE	125	125	Facturé par le prestataire extérieur
Consultation du solde par SMS, dénommé "SMS2BNC"	**Gratuit**	**Gratuit**	Hors coût de la communication locale facturée par le prestataire extérieur
Via internet			
Abonnement à des services de banque à distance ("Lagon")	**Gratuit**	**Gratuit**	Consultation des comptes et virement entre comptes en F. CFP du titulaire.
Abonnement à des services de banque à distance ("Récif")	70	74	Par mois (dès le 01/02/2020), soit pour information 888 F. CFP TTC / an Accès à l'option virement local (XPF).
Abonnement à des services de banque à distance ("Récif + ")	505	535	Par mois, soit pour information 6 420 F.CFP TTC / an Accès aux options de virement externe (XPF et Euro) et de virement permanent.
Abonnement à des services de banque à distance ("Océan")	1 010	1 071	Par mois, soit pour information 12 852 F. CFP TTC / an Accès aux options de virement externe et de virement international.
Lecteur CAP	1 000	1 110	Permet des paiements sécurisés sur internet
Boîtier Digipass	5 000	5 550	Permet l'ajout des bénéficiaires dans les abonnements Récif, Récif + et Océan
Virement (cas d'un virement local ou SEPA-COM-Pacifique unitaire en faveur de soi-même sur un compte BNC)	**Gratuit**	**Gratuit**	
Virement unitaire en faveur d'un tiers en Nouvelle-Calédonie	**Gratuit**	**Gratuit**	Sous réserve d'être abonné au service "Récif", "Récif +" ou "Océan"
Frais de mise en place et d'exécution d'un virement permanent en faveur de soi-même sur un compte BNC	**Gratuit**	**Gratuit**	Sous réserve d'être abonné à un des services EBNC
Virement (cas d'un virement local ou SEPA-COM-Pacifique occasionnel en faveur d'un tiers en métropole ou dans les DOM-TOM	**Gratuit**	**Gratuit**	Sous réserve d'être abonné au service "Récif +" ou "Océan"
Création, exécution, modification ou annulation d'un virement permanent en faveur d'un tiers en métropole ou dans les DOM-TOM	**Gratuit**	**Gratuit**	Sous réserve d'être abonné au service "Récif +" ,"Océan", "WEB EDI" ou "EBICS"
Frais d'émission d'un virement à destination de l'étranger	1 170	1 240	50% du tarif papier Frais de swift en supplément Sous réserve d'être abonné au service "Océan"
Frais du correspondant (à la charge du donneur d'ordre)	2 000	2 120	Application des frais réels si les frais du correspondant sont supérieurs à 2 000 F. CFP

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
CARTES			
Cartes locales			
Création d'un dossier carte "locale"	**Gratuit**	**Gratuit**	
Cotisation carte de retrait "White"	**Gratuit**	**Gratuit**	
Cotisation d'une carte de retrait "Instinct"	3 060	3 244	Cotisation annuelle. Le compte est débité du montant de la cotisation de la carte
Cotisation d'une carte de retrait pour personne sous régime de protection	2 860	3 032	
Cotisation d'une carte locale supplémentaire sur le même compte	**1/2 tarif**	**1/2 tarif + TOF 6%**	

Cartes internationales

Votre carte bancaire, pour le même prix, peut être à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué le 1er du mois suivant) ou à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation). Les cartes de paiement internationales à débit immédiat ou différé Visa ou American express vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins.
En cas de perte ou de vol, appelez le 00 33 2 54 54 67 12 pour faire immédiatement opposition,

Les cartes VISA

Création d'un dossier carte Visa	**Gratuit**	**Gratuit**	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron)	3 490	3 699	Cotisation annuelle. Le compte est débité du montant de la cotisation de la carte
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé Visa Classic / Visa Business)	4 740	5 024	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé ou immédiat Visa Premier / Visa Gold Business)	16 540	17 532	
Fourniture d'une carte de débit supplémentaire (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé Visa) sur le même compte	**1/2 tarif**	**1/2 tarif + TOF 6%**	
Cotisation d'un visuel carte personnalisé	1 000	1 060	A la commande
Demande de levée de filtre	**Gratuit**	**Gratuit**	Lors de l'utilisation de la carte dans des pays à risques Demandez la liste à votre gestionnaire de clientèle

Les Cartes American Express

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé - American Express Green)	11 337	12 017	Cotisation annuelle, prélévée directement par AMEX
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé - American Express Gold)	22 076	23 401	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé - American Express Platinum)	67 053	71 076	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé - American Express GOLD AIR France KLM)	18 752	19 877	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé - American Express Platinium AIR France KLM)	64 780	68 667	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé - American Express Qantas Silver)	6 667	7 067	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé - Américan Express Qantas Gold)	14 286	15 143	
Fourniture d'une carte de débit supplémentaire (carte de paiement internationale à débit différé American Express) sur le même compte	**Gratuit**	**Gratuit**	

Tout type de carte

Expédition par voie postale	Frais réels	Frais réels	
Frais de réédition du code secret	3 570	3 784	
Frais de reconfection de la carte	4 500	4 770	Carte défectueuse par négligence / frais par carte
Frais pour extraction d'une carte en urgence	3 570	3 784	Par carte et par code
Frais de modification du plafond	5 350	5 671	Par intervention
Frais de recherche sur contestation non justifiée d'une opération effectuée par carte	6 000	6 360	+ frais éventuels facturés par la banque du commerçant
Frais de gardiennage (au-delà d'un mois)	1 500	1 590	Par mois
Ouverture d'un dossier de fraude	**Gratuit**	**Gratuit**	
Frais pour restitution de la carte après capture	2 080	2 205	

Opérations par carte en Nouvelle-Calédonie

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	**Gratuit**	**Gratuit**	Le compte est débité, de façon immédiate ou différée, du montant du paiement effectué par carte

Retrait d'espèces dans nos agences

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (retrait Tempo) effectué dans l'agence titulaire du compte	**Gratuit**	**Gratuit**	Le compte est débité du montant du retrait d'espèces, effectué sans émission de chèque, dont le décaissement est réalisé au guichet de l'agence
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (retrait Tempo) effectué dans une agence non détentrice du compte	857	908	Le compte est débité du montant du retrait d'espèces, effectué sans émission de chèque, dont le décaissement est réalisé au guichet de l'agence

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

Le compte est débité du montant d'un retrait d'espèces effectué au moyen d'une carte de retrait ou de paiement à un distributeur automatique de billets

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates de la BNC

Frais par retrait d'espèces à un DAB de la BNC	**Gratuit**	**Gratuit**	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour un retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets (DAB) d'une autre banque
Retrait d'espèces (cas de retrait en F. CFP à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale où la BNC ne dispose pas de DAB)	**Gratuit**	**Gratuit**	
Retrait d'espèces (cas de retrait en F. CFP à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) (en NC, dans les villes/villages où la BNC dispose de DAB)	129	137	

En cas de vol ou d'une utilisation frauduleuse de votre carte à votre insu, sur internet par exemple, votre banque prend en charge les frais de mise en opposition de votre carte et la remplace. Nous vous invitons à faire opposition au plus tôt. Votre banque peut être également à l'initiative du blocage de votre carte si elle soupçonne une utilisation frauduleuse de cette dernière.

Opérations par carte dans les pays de l'Union Européenne dont la devise est l'euro (dont la France)

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	**Gratuit**	**Gratuit**	Le compte est débité, de façon immédiate ou différée, du montant du paiement effectué par carte
Frais pour retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	**Gratuit**	**Gratuit**	

Opérations par carte dans les pays hors de l'Union Européenne

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	2,80%	2,8% + TOF 6%	Par transaction / Max. 783 F CFP TTC, contre valeur en euro : 6,56 € TTC. Le compte est débité, de façon immédiate ou différée, du montant du paiement effectué par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

Commission fixe	384	407	Par transaction, contre valeur en euro : 3,21 € HT ou 3,37 € TTC
+ Commission proportionnelle	2,80%	2,8% + TOF 6%	Par transaction

Banque de Nouvelle Calédonie

VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT (suite)

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
VIREMENTS			

Emission d'un virement local : le compte est débité du montant d'un virement local, permanent ou occasionnel, libellé en F. CFP, au profit d'un bénéficiaire dont le compte est situé en Nouvelle-Calédonie

Emission d'un virement simple

Virement (cas d'un virement local occasionnel de compte BNC à compte BNC, en faveur de soi-même)	**Gratuit**	**Gratuit**	
Virement (cas d'un virement local ou SEPA-COM-Pacifique occasionnel en faveur d'un autre client BNC)	407	431	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour l'émission d'un virement occasionnel comportant les coordonnées bancaires correctes du bénéficaire
Virement (cas d'un virement local ou SEPA-COM-Pacifique occasionnel -vers un autre établissement bancaire de la place)	407	431	

Emission d'un virement par liste sur papier

Frais d'émission d'un virement multiple en faveur d'un autre client BNC (via une liste papier)	355	376	Par bénéficiaire
Frais d'émission d'un virement multiple vers un tiers, en Nouvelle-Calédonie (via une liste papier)	410	435	Par bénéficiaire

Virement permanent en faveur du compte du client

Frais de mise en place d'un virement permanent, modification ou annulation d'un virement permanent en faveur de soi-même, d'un compte BNC à un compte BNC	**Gratuit**	**Gratuit**	

Virement permanent en faveur d'autres clients en nos livres ou d'autres établissements de la place

Frais de mise en place d'un virement permanent en faveur d'un tiers (local)	1 027	1 089	Par ordre. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la mise en place d'un virement permanent
Frais de virement permanent (émis en faveur d'un tiers, client BNC ou d'un autre établissement bancaire en Nouvelle-Calédonie)	357	378	Par ordre. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour l'émission d'un virement permanent
Frais de modification ou annulation de virement permanent en faveur d'un tiers	**Gratuit**	**Gratuit**	Par ordre
Suspension d'une ou plusieurs échéances de virement permanent	**Gratuit**	**Gratuit**	La suspension doit être demandée au plus tard le jour ouvré précédant la date d'exécution avant 12h00

Virement reçu localement

Réception d'un virement	**Gratuit**	**Gratuit**	Le compte est crédité du montant du virement

Virement à destination de la Métropole ou des DOM TOM

Emission d'un virement simple

Frais par virement occasionnel (vers un établissement bancaire de Métropole ou des DOM TOM)	1 240	1 314	Frais de Swift en supplément si ce mode est demandé

Emission d'un virement par liste

Frais de virement de liste papier vers un établissement bancaire de Métropole ou des DOM TOM	1 240	1 314	Fixe par bénéficiaire

Virement permanent

Frais de mise en place d'un virement permanent à destination de la Métropole ou des DOM TOM	1 220	1 293	Fixe par ordre. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la mise en place d'un virement permanent
Frais de virement permanent (à destination de la Métropole ou des DOM TOM	1 240	1 314	Fixe par ordre. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour l'émission d'un virement permanent
Frais de modification ou annulation d'un virement permanent à destination de la Métropole ou des DOM TOM	1 220	1 293	Fixe par ordre
Frais de suspension d'une ou plusieurs échéances de virement permanent à destination de la Métropole ou des DOM TOM	**Gratuit**	**Gratuit**	La suspension doit être demandée au plus tard le jour ouvré précédant la date d'exécution avant 12h00

Virement reçu de Métropole ou des DOM TOM

Réception d'un virement (de la Métropole ou des DOM TOM sur le compte d'un client BNC)	**Gratuit**	**Gratuit**	

PRELEVEMENTS ET TIP

Paiment d'un prélèvement local : le compte est débité du montant d'un prélèvement local, permanent ou occasionnel, libellé en F. CFP, émis par un créancier dont le compte est situé en Nouvelle-Calédonie

Prélèvement (frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement)	422	447	Par prélèvement
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement local)	**Gratuit**	**Gratuit**	

Paiement d'un prélèvement SEPA-COM-Pacifique : le prélèvement SEPA-COM-Pacifique est en euros et permet de régler des factures régulières ou ponctuelles auprès d'un créancier français, dont le compte est situé en France

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA-COM-Pacifique	1 571	1 665	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA-COM-Pacifique
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA-COM-Pacifique)	100	106	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour le paiement d'un prélèvement présenté par le créancier

Titre interbancaire de paiement (TIP)

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)	**Gratuit**	**Gratuit**	Le compte est débité du montant d'un titre interbancaire de paiement (TIP) présenté au paiement par le créancier

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
CHEQUES			
Paiement d'un chèque		***Le compte est débité du montant d'un chèque émis et que le bénéficiaire a présenté au paiement***	
Chèques encaissés en Nouvelle-Calédonie			
Paiement d'un chèque F. CFP ou Euro présenté par une banque située en Nouvelle-Calédonie	**Gratuit**	**Gratuit**	
Frais de rejet sur chèque non conforme	1 030	1 092	Par chèque
Traitement chèque non standard / hors norme	1 280	1 357	
Chèques encaissés en Métropole ou dans les DOM TOM			
Paiement d'un chèque F. CFP ou Euro présenté par une banque située en Métropole ou dans les DOM-TOM	0,10%	0,10% + TOF à 6%	Min. 1 995 F CFP HT- Max. 2 678 F CFP HT / Refacturation des frais du correspondant s'il y a lieu
Chèque de banque		***Le compte est débité du montant du chèque émis à la demande du client par la banque.***	
Frais d'émission d'un chèque de banque (en faveur de soi-même, du représentant légal du titulaire du compte ou du mandataire)	**Gratuit**	**Gratuit**	Par débit du Livret A uniquement.
Frais d'émission d'un chèque de banque (F. CFP inférieur à 100 000 F. CFP)	**Gratuit**	**Gratuit**	
Frais d'émission d'un chèque de banque (F. CFP supérieur ou égal à 100 000 F. CFP)	**Gratuit**	**Gratuit**	
Frais d'émission d'un chèque de banque (en Euro)	2 630	2 788	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour l'émission d'un chèque de banque
Annulation d'un chèque de banque	1 530	1 622	
Remise de chèque(s)		***Le compte est crédité du dépôt pour encaissement d'un ou de plusieurs chèque(s)***	
Chèques payables en Nouvelle-Calédonie			
Remise de chèque(s) F. CFP ou Euro payable(s) en Nouvelle-Calédonie	**Gratuit**	**Gratuit**	
Frais pour remise de chèques erronée	250	265	Par remise
Chèques Euro/XPF payables en Métropole ou dans les DOM TOM (hors NC)			
Remise de chèque(s) Euro et F. CFP payable(s) en Métropole ou dans les DOM -TOM (Hors NC)	0,15%	0,15% + TOF à 6%	Min. 1995 F. CFP HT - Max. 2 835 F. CFP HT, Frais d'expédition en supplément (frais réels). Le compte est crédité du dépôt pour encaissement d'un ou de plusieurs chèque(s)
Escompte de chèque Euro payable en Métropole ou dans les DOM-TOM	Taux Légal + TOF à 6%	Taux légal + TOF à 6%	Min. d'intérêts : 1 800 F CFP HT Délais de rejet : 25 jours ouvrés
Opposition sur chèque			
Frais d'opposition de chèque(s) par l'émetteur	2 431	2 577	Par formule. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour opposition sur un ou plusieurs chèques.
Frais d'opposition de chéquier(s) par l'émetteur	4 250	4 505	Par chéquier. Le compte est débité des frais perçus par la banque pour opposition sur un ou plusieurs chèquiers
Délivrance et destruction de chéquiers			
Délivrance de chéquier en F. CFP ou en euro	**Gratuit**	**Gratuit**	
Frais d'envoi de chéquier	Frais réels	Frais réels	Le compte est débité des frais d'envoi d'un ou plusieurs chéquiers. Augmentés des frais de recommandé s'il y a lieu
Gardiennage (au-delà d'un mois)	850	901	
Destruction de chéquier	2 660	2 820	Erreur du client ou chéquier non retiré au-delà de 2 mois

OFFRE GROUPEE DE SERVICES

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
Cotisation à une offre groupée de services : le compte est débité des frais perçus par la banque au titre de la cotisation d'une offre groupée de services			
Service Bancaire de Base	**Gratuit**	**Gratuit**	Pour les personnes physiques ou morales exclues du système bancaire suivant le décret 2001-45 du 17 janvier 2001 Offre groupée de services conforme à l'article D312-5 du code Monétaire et Financier pris en application de l'article L312-1 du même code relatif au droit au compte.
Le service bancaire de base comprend : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur du compte, les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.			
Offre d'accompagnement de la clientèle en situation de fragilité (OCF)	338	358	Par mois L'offre comprend les services et produits suivants : la tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt, une carte de paiement à autorisation systématique, le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur de compte, quatre virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent, des prélèvements SEPA ou TIPSEPA en nombre illimité, deux chèques de banque par mois, un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement, un système d'alertes sur le niveau du solde du compte, la fourniture de relevés d'identités bancaires, un changement d'adresse une fois par an, le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévues à l'article R.312-4-2 du Code monétaire et financier
Le Package Azur	**500**	530	Un compte de dépôt (tenue de compte), une carte de paiement à autorisation systématique Visa et un abonnement au service de banque à distance Lagon
Le Package Azur +	**977**	1 036	Un compte de dépôt (tenue de compte), une carte de paiement à autorisation systématique et un abonnement au service de banque à distance Récif +
Le Package Indigo	**1 200**	1 272	Un compte de dépôt (tenue de compte), une carte internationale à débit immédiat ou différé Visa Classic, une autorisation de découvert (mise en place) et un abonnement au service de banque à distance Récif +
Le Package Turquoise	**2 200**	2 332	Un compte de dépôt (tenue de compte), une carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé Visa Premier, une autorisation de découvert (mise en place) et un abonnement au service de banque à distance Récif +
Les forfaits Azur, Indigo et Turquoise comprennent également les "Services Essentiels" : Mise à disposition de chéquiers, ouverture d'un compte épargne, 2 chèques de banque par mois, Rélévé mensuel, Edition de RIB, Paiement chez les commerçants et retraits aux distributeurs de la BNC et dans les Pays de l'UE, Accès à la Zone Libre Service 24h/24 et 7j/7, Abonnement au serveur "Bankophone"			

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
COMMISSION D'INTERVENTION			
Commission d'intervention (acceptation d'opérations hors autorisation)	940	996	Plafonnée à 10 600 F. CFP TTC par mois.
La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).			
Pour les détenteurs de l'offre GPA	470	498	Plafonnée à 1 opération acceptée par jour
Frais pour remise d'espèces erronée	207	220	Par remise
Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte pour les clients en situation de fragilité financière selon les conditions de l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier (Décret du 30 juin 2014)	2 814	2 983	Ce plafond couvre les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte pour les clients titulaires de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)	1 851	1 962	Ce plafond couvre les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.
OPERATIONS PARTICULIERES			
Opposition			
Frais par saisie-arrêt	17 000	17 000	Le compte est débité des frais bancaires liés à une procédure judiciaire engagée par un créancier pour obtenir une somme qui lui est due (par acte)
Frais par avis à tiers détenteur	17 000	17 000	Le compte est débité des frais bancaires liés à une procédure de l'administration fiscale pour l'obtention d'une somme qui lui est dûe (par acte)
Frais par opposition administrative	17 000	17 000	Le compte est débité des frais bancaires liés à une procédure du Trésor Public pour le recouvrement de sommes dues à l'Etat notamment au titre d'amendes ou de condamnations pécuniaires de caractère pénal (par acte)
INCIDENTS DE PAIEMENT			
Dossier contentieux			
Prise en charge de dossier contentieux	28 340	30 040	Par dossier et hors frais de déchéance du terme prévus contractuellement au dossier de crédit
Prise en charge de dossier sensible	9 950	10 547	Prise en charge par le Service Recouvrements
Opération par carte			
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	7 500	7 950	Le compte est débité des frais perçus par la banque lorsque celle-ci bloque une carte et s'oppose à toute transaction en cas d'utilisation abusive de cette carte par le titulaire
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	5 330	5 650	Le compte est débité des frais perçus par la banque qui déclare à la Banque de France une décision de retrait de carte bancaire dont son client fait l'objet
Incident sur découvert			
Compte débiteur sans autorisation	2 210	2 343	Commission forfaitaire prélevée trimestriellement, sur compte débiteur non autorisé (sans autorisation de découvert ou en dépassement de l'autorisation), en sus des agios débiteurs
Découvert non autorisé : (Autorisation exceptionnelle de disposer de fonds qui dépassent le solde du compte ou l'autorisation de découvert convenu) Intérêts débiteurs		Taux d'usure en vigueur	
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	2 040	2 162	Le compte est débité des frais perçus par la banque lorsqu'elle informe le client, par lettre, que le solde du compte est débiteur (négatif) sans autorisation ou a dépassé le montant ou la durée du découvert autorisé (frais d'envoi en AR compris)
Retour courrier non délivré (suite changement d'adresse non signalée ou incorrecte)	2 000	2 120	
Incident sur chèque			
Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée d'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.			
Certificat de non paiement	**Gratuit**	**Gratuit**	Par chèque
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (inférieur ou égal à 5 967 F. CFP) : - Ouverture de dossier - Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision - Frais par formule de chèque rejetée quelque soit le nombre de présentation - Information des mandataires - Constitution de provision - Certificat de non paiement	3 375	3 578	Le compte est débité des frais forfaitaires perçus par la banque pour un rejet de chèque pour défaut ou insuffisance de provision.

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
INCIDENTS DE PAIEMENT (suite)			
Forfait de frais par chèque rejété pour défaut de provision (supérieur à 5 967 F. CFP) : - Ouverture de dossier - Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision - Frais par formule de chèque rejetée quelque soit le nombre de re présentation - Information des mandataires - Constitution de provision - Certificat de non paiement	5 625	5 963	Le compte est débité des frais forfaitaires perçus par la banque pour un rejet de chèque pour défaut ou insuffisance de provision.
Lettre d'information préalable au rejet de chèque	1 905	2 019	Le compte est débité des frais perçus par la banque quand elle informe le client, par lettre, qu'il a émis un chèque sans provision (frais d'envoi en AR compris)
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	5 100	5 406	Le compte est débité des frais perçus par la banque pour mettre en œuvre l'interdiction pour le client d'émettre des chèques signalée par la Banque de France
Chèque payé émis en infraction d'une interdiction bancaire	3 830	4 060	Par chèque
Chèque impayé en retour d'encaissement			
Retour chèque impayé localement	**Gratuit**	**Gratuit**	
Retour chèque impayé métropole ou DOM-TOM	2 060	2 163	Date de valeur du correspondant Par chèque, frais du correspondant en sus
Retour chèque impayé étranger	2 060	2 163	Date de valeur du correspondant Par chèque, frais du correspondant en sus

Incident sur virement et prélèvement

Prélèvement émis/reçu			
Frais d'opposition sur un prélèvement reçu	**Gratuit**	**Gratuit**	
Frais de notification sur rejet prélèvement	200	212	Date de valeur du correspondant Par chèque, frais du correspondant en sus
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (pour les opérations inférieures ou égales au à 2.386 F.CFP)	Montant de l'ordre de paiement rejeté	Montant de l'ordre de paiement rejeté	Le compte est débité des frais perçus par la banque quand le solde disponible du compte est insuffisant pour régler le montant du prélèvement présenté au paiement par le créancier et que l'opération est rejetée. (Par prélèvement)
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (montant supérieur à 2.386 F.CFP)	2 245	2 380	
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (montant supérieur à 2.386 F.CFP pour les détenteurs de l'offre GPA)	250	265	
Virement émis			
Frais de notification sur rejet virement	200	212	
Frais par virement occasionnel incomplet	2 095	2 221	Le compte est débité des frais perçus par la banque lors de l'émission d'un virement pour lequel les données sont absentes ou incorrectes
Frais de modification d'opération (SWIFT)	2 040	2 162	
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision (en F. CFP ou en devise, d'un montant inférieur ou égal à 2.386 F.CFP)	500	530	Le compte est débité des frais perçus par la banque quand l'ordre de virement permanent n'a pas pu être exécuté en raison d'un solde disponible insuffisant (par ordre)
Frais de non éxécution de virement permanent pour défaut de provision (en F. CFP ou en devise, d'un montant supérieur à 2.386 F.CFP)	2 265	2 401	
Frais pour retour de fonds sur demande du client	2 095	2 221	Par opération (sur devis si plusieurs opérations),

INCIDENTS SUR LES CREDITS

Crédit à la consommation

Intérêts de retard sur paiement d'échéance de crédit renouvelable	8,00%	8% + TOF 6%	calculé sur le montant de l'échéance

Tous crédits

Frais par paiement tardif d'échéance	3 610	3 827	Par échéance Frais de port en sus
Frais de port pour paiement tardif d'échéance	2 060	2 184	
Expédition de lettre d'impayé	2 810	2 979	Frais de recommandé ou de signification en sus s'il y a lieu
Intérêts de retard sur paiement d'échéance de crédit impayée	Taux du crédit + 3%	Taux du crédit + 3% + TOF 6%	
Inscription au Fichier national des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers (FICP)	2 000	2 120	

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
DECOUVERTS			
Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Toutefois une autorisation de découvert peut vous être accordée après étude de votre dossier. Le coût total du découvert (TAEG) dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.			
Dossier de découvert inférieur ou égal à 181 862 F. CFP	2 500	2 650	
Dossier de découvert inférieur ou égal à 357 995 F. CFP	3 000	3 180	
Dossier de découvert inférieur ou égal à 715 990 F. CFP	5 800	6 148	
Dossier de découvert supérieur à 715 990 F. CFP	10 000	10 600	
Demande de dépassement ponctuel	3 880	4 113	Par rapport à une autorisation de découvert existante ou non (pour une durée inférieure ou égale à 90 jours)
Revue annuelle de découvert	3 780	4 007	
Intérêts débiteurs d'une autorisation de découvert			
Autorisation de découvert à durée indéterminée : Intérêts débiteurs		Taux de l'usure en vigueur -0,25%	
Autorisation de découvert ponctuelle : Intérêts débiteurs		Taux de l'usure en vigueur -0,25%	
Découvert non autorisé : (Autorisation exceptionnelle de disposer de fonds qui dépassent le solde du compte ou l'autorisation de découvert convenu) Intérêts débiteurs		Taux d'usure en vigueur	
CREDITS A LA CONSOMMATION			
Frais de dossier de crédit à la consommation affecté (ATVT)	0,50%	0,50% + TOF à 6%	Sur le montant du crédit / Min. 15 750 F CFP HT - Max. 31 500 F CFP HT
Frais de dossier de crédit à la consommation non affecté (Prêt Personnel) inférieur ou égal à 1 000 000 F.cfp	10 000	10 600	Par dossier
Frais de dossier de crédit à la consommation non affecté (Prêt Personnel) supérieur à 1 000 000 F.cfp	15 000	15 900	Par dossier
CREDITS IMMOBILIERS			
Frais de dossier de crédit immobilier	0,50%	0,50% + TOF à 6%	Sur le montant du crédit / Min. 50 000 CFP TTC
AUTRES CREDITS			
Frais de dossier de crédit de restructuration	35 700	37 842	Par dossier
Frais de dossier présenté avec le Fonds de Garantie sur Terres coutumières	0,025%	0,025 + TOF à 6%	Sur le montant avalisé par le FGTC
FRAIS DIVERS DE CREDIT			
Avenant autre que renégociation de taux	11 900	12 614	Par dossier
Frais d'étude dossier non abouti	14 286	15 143	Par dossier
Délégation d'assurance	**Gratuit**	**Gratuit**	
Modification de date d'échéance de prélèvement	4 714	4 997	Par contrat
Modification du compte de prélèvement / Changement de domiciliation	4 714	4 997	Par dossier
Renégociation de taux de crédit	0,50%	0,50% + TOF à 6%	Du capital restant dû / Min. 21 000 F. CFP HT.
Mainlevée de garantie	4 714	4 997	Frais de recommandé ou de signification en supplément s'il y a lieu
Nantissement - gage	5 333	5 653	Frais de signification par huissier en supplément s'il y a lieu
Réédition de tableau d'amortissement	2 060	2 184	Par échéancier
Remboursement anticipé	Max 3%		En fonction de la nature du prêt, de son objet, du capital restant dû et de la durée restant à courir

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités

EPARGNE BANCAIRE

Nous informons notre aimable clientèle que conformément à la loi du pays n°2014-20 du 31/12/2014, la Contribution Calédonienne de Solidarité (CCS) est applicable dès le 1er franc depuis le 01/01/2015 aux revenus des produits de valeurs mobilières, des produits d'épargne et de placement au taux en vigueur de 2%. Sont concernés tous les produits d'épargne bancaire (toute la gamme de dépôts à terme), les produits d'épargne salariale (PEE), ainsi que les produits d'épargne réglementée (Livret A, CSL, CSJ, PELet CEL).

Compte épargne

Tenue de compte	Gratuit	Gratuit	
Clôture de compte	Gratuit	Gratuit	
Intérêts créditeurs compte épargne	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre agence		Décompte par quinzaine Le taux est susceptible d'être modifié à tout moment. Soumis à CCS 2% et IRCDC 8%
Versement d'espèces sur compte d'épargne	Gratuit	Gratuit	Date de valeur par quinzaine : le 1 ou le 16
Retrait d'espèces du compte épargne par carte "Tempo" à usage unique, effectué dans une agence non détentrice du compte	857	908	Date de valeur par quinzaine : le 15 ou le 30/31

Projet 3

Intérêts créditeurs Projet 3	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre agence		Décompte par quinzaine Le taux est susceptible d'être modifié à tout moment. Soumis à CCS 2% et IRCDC 8%

Epargne réglementée (Livret A et PEL/CEL)

Livret A

Intérêts créditeurs Livret A	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre agence		Décompte par quinzaine Le taux est susceptible d'être modifié à tout moment. Soumis à CCS 2%

Plan et Compte Epargne Logement (PEL/CEL)

Intérêts créditeurs PEL	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre agence		La prime d'Etat n'est accordée qu'à la mise en place d'un prêt immobilier consécutif à la phase épargne. Soumis à CCS 2% et IRCDC 8%
Intérêts créditeurs CEL	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre agence		La prime d'Etat n'est accordée qu'à la mise en place d'un prêt immobilier consécutif à la phase épargne. Soumis à CCS 2% et IRCDC 8%
Transfert de PEL et de CEL	5 050	5 353	Pour tout PEL ou CEL transféré vers un établissement bancaire autre que la BNC

Les comptes à terme

Durée minimale	32 jours	32 jours	Montant minimum : 1 million F CFP
Rémunération	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre gestionnaire de clientèle. Soumis à CCS 2% et IRCDC 8%		
Annulation et remboursement total d'un compte à terme en F. CFP	2 000	2 120	En sus des pénalités sur taux prévues au contrat

Placements à terme, assurance-vie,…de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

PLACEMENTS FINANCIERS

Etude patrimoine

Etude patrimoniale	50 000	53 000	

OPCVM

Opérations sur OPCVM

Ouverture d'un compte titre	Gratuit	Gratuit	
Souscription sur OPCVM	5,00%	5,00% + TOF à 6%	Taux maximum, dégressif selon l'investissement
Transfert de portefeuille sortant	2 040	2 162	Par ligne soit 17,10 euros HT ou 17,95 euros TTC Augmenté des frais du correspondant
Souscription / Rachat OPCVM Groupe BPCE	Fonction de la fiche produit	Fonction de la fiche produit	
Souscription / Rachat OPCVM Externe	Fonction de la fiche produit	Fonction de la fiche produit	Min. 2 800 F CFP HT - contre valeur 23,46 euros HT
Souscription Emprunt Obligataire	1,00%	1,00% + TOF à 6%	Par ordre Min. 1 377 F CFP HT - contre valeur 11,54 euros HT
Ordre tombé ou annulé	710	753	Contre valeur 5,95 euros HT ou 6,25 euros TTC

Evénements

Coupon	Gratuit	Gratuit	
OST	1 500	1 590	Par OST
Transfert vers l'international	5 920	6 275	Par ligne - contre valeur 49,61 euros HT ou 52,1 euros TTC
Fiscalité américaine	5 750	6 095	Par formulaire - contre valeur 48,19 euros HT ou 50,60 euros TTC

EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS (suite)

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
PLACEMENTS FINANCIERS (suite)			
Droits de garde et divers			***Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la conservation d'un portefeuille de valeurs mobilières***
Droits de garde de comptes titre	0,20%	0,20% + TOF à 6%	Min. de perception de 21 000 F CFP HT (soit 175,99 euros) Max. de perception de 31 500 F CFP HT (soit 263,97 euros)
+ tarif par ligne de titres	470	498	Soit 3,94 euros HT ou 4,13 euros TTC
Droits de garde sur OPCVM Groupe BPCE	**Gratuit**	**Gratuit**	Aucun droit de garde
Droits de garde pour clôture de compte titre effectué dans l'année	5 100	5 406	Perception par trimestre commencé
Intervention	2 040	2 162	Par intervention nécessitant un fax ou un swift
Compte titre sans position	1 530	1 622	Cotisation trimestrielle
Relevé de compte titre édité à la demande	820	869	De un jour à un mois, par mois ensuite
Frais de recherche et calcul de plus values sur exercice antérieur < 1 an	3 060	3 244	
Frais de recherche et calcul de plus values sur exercice antérieur > 1 an	5 600	5 936	

Ordres de bourse

Ordre de bourse - Euronext

Courtage sur opérations de bourse Euronext < 238 663 F. CFP	1,10%	1,10% + TOF à 6%	Du capital brut - min. 1 680 F CFP HT - contrevaleur 14,08 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Euronext > 238 663 F. CFP et < 954 654 F. CFP	1,00%	1,00% + TOF à 6%	Du capital brut - min. 1 680 F CFP HT - contrevaleur 14,08 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Euronext > 954 654 F. CFP et < 1 789 976 F. CFP	0,90%	0,90% + TOF à 6%	Du capital brut - min. 1 680 F. CFP HT - contrevaleur 14,08 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Euronext > 1 789 976 F. CFP	0,80%	0,80% + TOF à 6%	Du capital brut - min. 1 680 F. CFP HT - contrevaleur 14,08 euros HT

Ordre de bourse international

Courtage sur opérations de bourse Internationale < 238 663 F. CFP	1,10%	1,10% + TOF à 6%	Du capital brut - min. 5 040 F CFP HT - contrevaleur 42,24 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Internationale > 238 663 F. CFP et < 954 654 F. CFP	1,00%	1,00% + TOF à 6%	Du capital brut - min. 5 040 F CFP HT- contrevaleur 42,24 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Internationale > 954 654 F. CFP et < 1 789 976 F. CFP	0,90%	0,90% + TOF à 6%	Du capital brut - min. 5 040 F CFP HT - contrevaleur 42,24 euros HT
Courtage sur opérations de bourse Internationale > 1 789 976 F. CFP	0,80%	0,80% + TOF à 6%	Du capital brut - min. 5 040 F CFP HT - contrevaleur 42,24 euros HT

Médiation de l'AMF : L'autorité des marchés financiers dispose d'un médiateur qui peut être saisi par tout intéressé, personne physique ou morale, dans le cadre d'un litige à caractère individuel entrant dans le champs de ses compétences, à savoir les placements financiers : actions, obligations, OPCVM (information des investisseurs, éxécution des ordres (délai, contenu), problèmes de tenue de compte titres). Vous pouvez adresser un courrier par voie postale à l'adresse postale suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse - 75 082 Paris Cédex 02

ASSURANCES ET PREVOYANCE

Assurance sur épargne	2 628	2 786	Par an
Assurance décès accidentel et maladies redoutées "comptes parrainés"	1 300	1 378	Par an Les comptes à terme et comptes en devises sont exclus de la garantie
Assurance garantie de ressources	900 à 2900	945 à 3 045	Par an Le montant de la cotisation dépend de la formule choisie Renseignez-vous auprès de votre gestionnaire de clientèle
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement - Sécuribank	2 641	2 826	Le compte est débité des frais perçus par la banque au titre de la cotisation à une offre d'assurance couvrant notamment la perte ou le vol des moyens de paiement. (cotisation annuelle, TCA incluse)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement - Sécuribank Famille	4 434	4 744	Le compte est débité des frais perçus par la banque au titre de la cotisation à une offre d'assurance couvrant notamment la perte ou le vol des moyens de paiement. (cotisation annuelle, TCA incluse)
Frais de réédition de carte verte (contrat IARD Auto)	820	877	En cas de perte avec responsabilté avéré du client

Assurance de responsabilité civile professionnelle conforme à l'article L530-2 du Code des assurances

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
COMPTES EN DEVISE			
Compte de dépôt en devise			
Ouverture	**Gratuit**	**Gratuit**	
Tenue de compte	4 381	4 644	Cotisation trimestrielle Commission prélevée sur compte XPF
Compte à terme en devise			
Durée minimale	33 jours	33 jours	Montant minimum : selon devise Consultez votre gestionnaire de clientèle
Rémunération	Taux de rémunération en vigueur, consultez votre gestionnaire de clientèle		
OPERATIONS AU GUICHET			
Commission de manipulation Euros / débit-crédit en compte F. CFP	345	366	
Commission de manipulation Autres devises / débit-crédit en compte F. CFP	315	334	
Autres devises / Règlement en espèces	1 250	1 325	Réservé aux "non clients"
Mise en place d'un ordre automatique d'achat/vente de devises	5 000	5 300	
VIREMENTS A DESTINATION OU RECUS DE L'ETRANGER			

Depuis le 1er janvier 2007, le BIC/SWIFT et l'IBAN sont obligatoires, seuls les ordres de virement comportant ces informations pourront être traités par la Banque de Nouvelle Calédonie sans frais supplémentaire.

IBAN (International Bank Account Number) : numéro de compte bancaire du bénéficiaire de paiements transnationaux. L'IBAN comprend au maximum 34 caractères alphanumériques et a une longueur fixe dans chaque pays. Il se compose d'un code pays (2 lettres), d'un nombre de contrôle (2 chiffres) et d'un numéro de compte national (complété pour certains pays). La liste des pays concernés est disponible à l'accueil de votre agence.

SWIFT/BIC (Bank Identifier Code) : Norme internationale ISO qui permet d'identifier la banque, le pays, la ville et la succursale de l'établissement bancaire concerné.

Virement émis			
Par débit compte en F.CFP			
Frais d'émission de virement	2 340	2 480	Cours à ordre Frais de swift en sus
A la charge du donneur d'ordre (papier)	2 000	2 120	Frais du correspondant Application des frais réels si frais correspondant > 2 000 F CFP
Frais de Swift	2 340	2 480	Par swift
Frais de confirmation d'opération (SWIFT)	1 000	1 060	Par document
Frais d'émission de virement en devises en faveur d'un client de la Banque de Nouvelle Calédonie	500	530	Cours à ordre Frais de swift en sus
Par débit compte en devises			
Frais d'émission de virement dans une autre devise (arbitrage)	2 340	2 480	Frais de swift en sus
Frais d'émission de virement par un compte en devises dans la même monnaie	2 340	2 480	Frais de swift en sus
Frais de Swift	2 340	2 480	Par swift
Frais de confirmation d'opération (SWIFT)	1 000	1 060	Par document
Frais d'émission de virement en devises d'ordre et faveur d'un client dans nos livres	500	530	Par virement
Virements permanent en devise			
Frais de mise en place d'un virement permanent	3 060	3 244	
Par exécution	310	329	En sus des commissions sur virement occasionnel
Modification / Annulation	2 350	2 491	Par intervention
Virement reçu en euro			
Réception d'un virement (en faveur d'un client de la Banque de Nouvelle Calédonie)	2 000	2 120	Date de valeur : J (date du crédit en compte chez le correspondant) + 1
Réception d'un virement (en faveur d'un client d'un confrère)	0,10%	0,10% + TOF à 6%	Date de valeur : J + 2 Min. 5 900 F CFP HT - Max. 15 750 F CFP HT
Virement reçu en devises versé sur un compte en F.CFP			
Réception d'un virement (en faveur d'un client de la Banque de Nouvelle Calédonie)	2 000	2 120	Date de valeur : J + 2 (date du crédit en compte chez le correspondant)
Réception d'un virement (en faveur d'un client d'un confrère)	0,10%	0,10% + TOF à 6%	Cours à ordre Min. 5 900F CFP HT - Max. 15 750 F CFP HT
Virement reçu en devises versé sur un compte en devises			
Réception d'un virement (en faveur d'un client de la Banque de Nouvelle Calédonie)	2 000	2 120	Date de valeur : J (date de crédit en compte chez le correspondant) + 1
Réception d'un virement (en faveur d'un client d'un confrère)	4680	4 961	Frais déduits du transfert

OPERATIONS CHEQUES IMPORT/EXPORT

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités

Chèque import

Reçu du correspondant étranger (déduit du paiement au correspondant en euro)

Commission de transfert	0,125%	0,125% + TOF à 6%	Min. 1 800 F CFP HT - Max. 10 000 F CFP HT
Commission d'encaissement	0,150%	0,15% + TOF à 6%	Frais de transfert en sus Min. 1 800 F CFP HT - Max. 10 000 F CFP HT
Frais de Swift	2 340	2 480	Par swift Frais de transfert et d'encaissement en sus

Chèque export

Crédit après recouvrement en € sur l'étranger ou en devises sans change

Date de valeur appliquée : J (date du crédit en compte chez le correspondant) + 1
Délai de rejet : variable selon le pays
Refacturation des frais du correspondant

Commission d'encaissement	0,15%	0,15% + TOF à 6%	Min. 1 800 F. CFP HT - Max. 10 000 F. CFP HT Par chèque Frais de port en sus

Crédit après recouvrement en devises sur l'étranger avec change

Date de valeur appliquée : J (date de cession des devises) + 2
Délais de rejet : variable selon les pays
Refacturation des frais du correspondant

Commission d'encaissement	0,15%	0,15% + TOF à 6%	Cours à ordre Min. 1 800 F CFP HT - Max. 10 000 F CFP HT Frais de port en sus
Port	1 030	1 092	

LES JEUNES

L'offre "Jeunes" est accordée aux personnes physiques de moins de 25 ans, excepté pour les prêts étudiants qui sont soumis à conditions spécifiques. Pour plus de renseignements, merci de contacter votre gestionnaire de clientèle.

LIBELLE DE LA COMMISSION	Prix HT	Prix TTC	Modalités
COMPTE DE DEPOT			
Vie du compte			
Ouverture d'un compte de dépôt	**Gratuit**	**Gratuit**	
Tenue de compte	**Gratuit**	**Gratuit**	
Tenue de compte inactif	**Gratuit**	**Gratuit**	
Clôture d'un compte de dépôt	**Gratuit**	**Gratuit**	
Relevé mensuel - trimestriel - semestriel - annuel	**Gratuit**	**Gratuit**	
Cotisations cartes			
Cotisation d'une carte de retrait "Fast"	**Gratuit**	**Gratuit**	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron)	1 745	1 850	1/2 tarif du Particulier
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé Visa Classic / Visa Business)	2 370	2 512	1/2 tarif du Particulier
LA BANQUE A DISTANCE		1/2 tarif	Sur les abonnements de services de banque à distance "Récif", "Récif+" et "Océan"
LES OERATIONS INTERNATIONALES		1/2 tarif	Sur les conditions standard des frais de virement à destination de l'étranger (hors frais de swift)
EPARGNE BANCAIRE			
Compte épargne	Taux privilégié contactez votre gestionnaire de clientèle		Décompte par quinzaine Le taux est susceptible d'être modifié à tout moment. Soumis à CCS 2% et IRCDC 8%
CREDITS			
Prêt étudiant			
Mise en place d'un prêt étudiant	**Gratuit**	**Gratuit**	
Réaménagement d'un prêt étudiant	3 000	3 180	Possible une fois durant la période de différé et la période d'amortissement
LES INCIDENTS		1/2 tarif	Du tarif standard, sauf pour les incidents suivants :
Intérêts débiteurs		Tarif standard	Voir chapître "Irrégularités et Incidents"
Intérêts de retard sur échéance de crédit impayée		Tarif standard	Voir chapître "Irrégularités et Incidents"

Toutes autres opérations sur compte Jeunes identiques aux conditions standard du catalogue

FORFAIT START UP			
Offre groupée de services : - Tenue de compte - Abonnement à des services de banque à distance (Lagon) - Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat ou différé Visa ou carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron)	143	152	

LES ADHERENTS AUX COMITES D'ENTREPRISE

COMPTE DE DEPOT		
Forfait	1/2tarif	50% de remise sur le tarif particulier selon forfait choisi,
CREDITS		
Crédit à la consommation	Taux standard - 0,50%	
Frais de dossier d'un crédit à la consommation	Remise de 50%	
Crédit immobilier	Taux préférentiel avec ou sans apport	
Frais de dossier d'un crédit immobilier	Remise de 50%	
Frais de dossier d'un crédit travaux	Remsie de 50%	
EPARGNE FINANCIERE		
Frais d'entrée assurance vie	Taux standard - 0,30%	

RESOUDRE UN LITIGE

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte

Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation. C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation à :

Banque de Nouvelle Calédonie - Direction de la Qualité
10 Avenue Maréchal Foch – BP L3 - 98 849 Nouméa Cedex
Tél : 25.74.00
ou en vous connectant sur notre site web www.bnc.nc

La Banque de Nouvelle Calédonie s'engage à accuser réception dans les 10 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Par ailleurs, la réponse apportée par notre établissement n'excédera pas 2 mois.

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec la Direction de la Qualité, vous pouvez saisir par écrit :

Monsieur le Médiateur
TSA 31359
75621 Paris Cedex

Le Médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

La saisine du Médiateur est gratuite. Le rôle du Médiateur est de faciliter la recherche d'une solution amiable.